

Les Cahiers de droit



PAUL MARTEL et LUC MARTEL, *Les conventions entre actionnaires*, 5^e éd., Montréal, Wilson & Lafleur Martel ltée, 1995, 435 p., ISBN-2-920831-51-8.

Marc Giguère

Volume 36, Number 4, 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/043364ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/043364ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Giguère, M. (1995). Review of [PAUL MARTEL et LUC MARTEL, *Les conventions entre actionnaires*, 5^e éd., Montréal, Wilson & Lafleur Martel ltée, 1995, 435 p., ISBN-2-920831-51-8.] *Les Cahiers de droit*, 36(4), 953–953.
<https://doi.org/10.7202/043364ar>

Tous droits réservés © Faculté de droit de l'Université Laval, 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Chronique bibliographique

PAUL MARTEL et LUC MARTEL, *Les conventions entre actionnaires*, 5^e éd., Montréal, Wilson & Lafleur Martel ltée, 1995, 435 p., ISBN-2-920831-51-8.

Puisque nous avons déjà fait une recension substantielle de deux éditions antérieures du présent ouvrage¹, nous nous contenterons donc de rapporter ici ce que nous disent les auteurs à propos de leur nouvelle édition.

L'ouvrage, *Les conventions entre actionnaires*, en est en effet à sa cinquième édition, ce qui témoigne de l'intérêt considérable des praticiens pour le sujet. Depuis sa parution originale en 1983, ce volume a constamment évolué, car on a profité de chaque réédition pour le raffiner et l'augmenter, tant en ce qui concerne les formules modèles que les commentaires et conseils pratiques. On s'est efforcé de tenir compte des multiples développements jurisprudentiels, tant au Québec que dans le reste du pays, ainsi que de la précieuse rétroaction (*feed-back*) de la « pratique ».

Par ailleurs, l'entrée en vigueur du nouveau *Code civil du Québec* a nécessité une révision complète de l'ouvrage, en vue de la cinquième édition.

M^e Luc Martel s'est chargé de la partie fiscale du volume, qui, au fil des éditions, a pris une ampleur croissante. Cette fois-ci encore, elle a considérablement augmenté. Nous attirons en particulier l'attention du lecteur sur les chapitres 7 et 9 relatifs à l'assurance vie et à l'achat des actions par la compagnie.

1. M. GIGUÈRE, « Les conventions entre actionnaires », (1984) 25 *C. de D.* 743; et « Les conventions entre actionnaires », (1991) 32 *C. de D.* 239.

L'ouvrage de Martel et Martel est divisé en trois parties. La première traite des clauses d'achat-vente d'actions, la deuxième, des clauses de « société », de vote et d'administration, chacun des chapitres composant ces deux parties fournissant et commentant individuellement les clauses pertinentes. La troisième partie renferme 11 modèles de conventions complètes, incorporant les clauses expliquées dans les parties précédentes. Ces conventions, dont les deux premières sont entièrement nouvelles, englobent un éventail passablement complet des situations couramment rencontrées en pratique.

Ainsi, la nouvelle édition de l'ouvrage saura sans doute combler les praticiens du domaine.

Marc GIGUÈRE
Université Laval

MARY JANE T. SINCLAIR, *La mise à jour des lois et règlements à travers le Canada/ Updating Statutes and Regulations for all Canadian Jurisdictions*, 4^e éd., Toronto, Carswell, 1995, version française (69 p.) et version anglaise (63 p.), ISBN 0-459-55322-4.

L'ouvrage de M.J.T. Sinclair, *La mise à jour des lois et règlements à travers le Canada*, s'inscrit parmi les nombreux titres de la collection « Legal Research & Writing » de la maison d'édition Carswell. La quatrième édition met à jour la troisième édition qui introduisait la publication d'un volume unique bilingue. Il est intéressant de lire en préface l'arbre généalogique de cet ouvrage de recherche juridique. Retenons que la première édition a été publiée en 1980 par le Centre canadien de l'information juridique et ne fai-